



LA CHAMPAGNE SYNDICALISTE

ORGANE TRIMESTRIEL DE L'UD FO DE LA MARNE

1^{ER} MAI
#Stop64ans

UNITAIRE

ET POPULAIRE

POUR LE RETRAIT



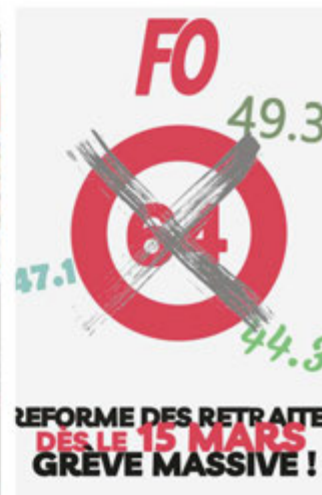


SOMMAIRE

LA CHAMPAGNE SYNDICALISTE



- 02** Sommaire
- 03** Éditorial
par Sylvie SZEFEROWICZ
- 04** Affiche Assemblée Générale de l'UD
- 05** La Formation
Stage Sensibilisation
- 06** Grèves des 7 et 11 février
- 11** La position de nos députés sur la réforme :
Rassemblement devant la permanence de X. Albertini
- 14** 7 mars : Mettons le pays à l'arrêt !
- 15** Journée Internationale des Droits des Femmes
- 18** 11 et 15 mars : Toujours déterminés à obtenir le retrait !
- 22** 23 mars : Mobilisation historique !
- 26** 28 mars : La grève jusqu'au retrait !
- 28** 6 avril : 64 ans, c'est toujours NON !
- 31** 13 avril : Souverains et légitimes !



discriminées et maltraitées par le plan antisocial du gouvernement.

Les députés et sénateurs de notre département sont (à l'exception d'un) toutes et tous disposés à apporter leur vote au parlement en faveur du néfaste projet de régression sociétale de Macron et son gouvernement.

Le tableau publié par le journal l'Union est clair et net sur les intentions des parlementaires marnais.

LA POSITION DE NOS DÉPUTÉS

Voterez-vous en faveur de la réforme des retraites telle que présentée par le gouvernement ?

	OUI	NON
Xavier Albertini (Horizons, Reims-Bourgogne)	●	
Laure Miller (Renaissance, Reims-Fismes)	●	
Éric Girardin (Renaissance, Epemay-Dormans)	●	
Lise Magnier (Horizons, Châlons-en-Champagne-Agance)	●	
Charles de Courson (Centristes, Vitry-le-François-Skarnel)		●



LA CHAMPAGNE SYNDICALISTE

Directrice de Publication : Sylvie SZEFEROWICZ
Publicité : UD FO Marne - 15 bd de la Paix - 51100 REIMS
N° Commission Paritaire : 1121 S 05 553
Imprimé par : UD FO Marne - 15 bd de la Paix - 51100 REIMS

udfo51@force-ouvriere.fr



Depuis le début de l'année, indéniablement nous vivons une page de l'histoire de France. Nous écrivons à notre tour une page de l'histoire de la classe ouvrière.

Nous poursuivons le travail de nos aînés, ceux-là mêmes qui ont permis l'émancipation des travailleurs, les progrès sociaux par la construction patiente et dangereuse de nos droits et garanties collectives.

Ceux-là mêmes qui ont construit dès la fin du 19ème siècle le syndicalisme libre et indépendant de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière

Une confédération qui fête cette année les 75 ans d'une scission vitale pour ce syndicalisme libérateur, le syndicalisme de la charte d'Amiens, un syndicalisme qui refuse d'être associé de quelques façons que ce soit aux partis politiques, religions, philosophies et patronat ; que ce soit à travers des grands débats, des conventions citoyennes, des chartes ou des pactes renouvelant à la mode « nouveau monde », l'association capital/travail.

C'est ce syndicalisme, le syndicalisme libre et indépendant qui est honni par un chef de l'état, véritable monarque assis sur une constitution dont les profonds ressorts autoritaires s'étalent désormais indécemment aux yeux des travailleurs meurtris, groggy mais debouts, résistants et combatifs.

Libres et indépendants nous sommes, libres et indépendants nous resterons !

Jamais nous n'accepterons la liquidation de nos conquêtes, de nos écoles publiques laïques et gratuites, de nos hôpitaux, de notre protection sociale, DE NOS RETRAITES.

Jamais nous n'accepterons le hold-up technocratique de l'internationale de la finance - à laquelle nous opposons l'internationale ouvrière - sur notre salaire différé.

Ce sont NOS cotisations !

Elles NOUS appartiennent.

Nous n'avons jamais accepté, et n'accepterons jamais, les lois de finance de la sécurité sociale mises en place en 1995 par le gouvernement Juppé et qui aujourd'hui conduisent, avec des outils antidémocratiques et antisociaux, au retour de la retraite des morts, 1ère grande conquête ouvrière.

Et cette régression majeure mais dans la poursuite de ces 40 dernières années serait légale ?

Oui, parce que la constitution de la 5ème république le permet mais cela n'apporte pour autant aucune légitimité : ni dans la rue, ni à l'Assemblée nationale !
Légitime ?

Là c'est autre chose !

Comme une camarade me l'a appris, on peut avoir légalement, constitutionnellement raison, mais socialement, légitimement tort.

Et maintenant il faudrait répondre à sa majesté qui prétend vouloir agir avec les syndicats...

Mais pour qui se prend-il ?

Il a refusé de recevoir les organisations syndicales quand elles le lui demandaient et il faudrait malgré tout l'aider à poursuivre ses réformes et toutes celles qui devraient suivre, toutes plus destructrices les unes que les autres pour les droits des travailleurs !

Alors en clair, pour l'Union Départementale des Syndicats de la CGT-FO de la Marne, ses instances, ses adhérents et militants, il est hors de question d'accepter la réforme Macron des retraites, ni aucun de ses autres projets rétrogrades !

L'intersyndicale a refusé de se rendre au rendez-vous proposé par le président de la République et nous la soutenons.

Alors OUI plus que jamais, parce que c'est là aussi, comme il y a 75 ans une question vitale,

POUR NOS RETRAITES ET TOUTES LES REVENDICATIONS : ON CONTINUE !

Avec l'intersyndicale interprofessionnelle, avec sa Confédération, l'UD FO MARNE appelle à poursuivre les assemblées générales, les grèves et à participer à toutes formes de blocages et de manifestations possibles.

Et, pour mettre en échec la contre-réforme des retraites Macron-Borne et stopper la casse des droits et garanties collectives, la casse des conquêtes de la classe ouvrière,

À FAIRE DU 1ER MAI UNE JOURNÉE DE MOBILISATION HISTORIQUE ET POPULAIRE, RASSEMBLANT TOUS LES TRAVAILLEURS ET CITOYENS.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE UDF051

Mardi 20 juin 2023

DES QUESTIONS ?

**BESOIN D'UNE ABSENCE POUR
FORMATION SYNDICALE ?**

**BESOIN D'UNE CONVOCATION ?
pour assister à l'AG...**

SALON/FORUM
des partenaires



**RAPPROCHEZ-VOUS DE VOTRE UD AU 03.26.47.23.23. DE 9H À 14H
OU PAR MAIL À UDF051@FORCE-OUVRIERE.FR**

TRA 400
27A
27

FOSI — Maison des Syndicats

MARDI 20 JUN 2023 / REIMS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE L'UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIÈRE DE LA MARNE

FORUM DES PARTENAIRES

GROUPE LEGRAND, FETE Femmes Egalité Emploi, Up, malakoff médéric, GROUPE vyv, Groupe Technologia, MACIF, SYNCEA

27A
27



LA FORMATION

SENSIBILISATION :

Les stages de "sensibilisation" initient à l'histoire du syndicalisme, éclairent sur les droits et services de proximité aux adhérents, expliquent les différents mandats interprofessionnels et les instances privées et publiques entre autres.



Stage Sensibilisation du 21 février au 3 mars 2023



Stage Sensibilisation du 11 au 14 avril 2023

2 millions le 19 !
2,5 millions le 31 !
Renforçons la mobilisation les

FO MARNE

7 & 11
février

en grève pour
nos retdites !

avec

FO

7 Février
ÉPERNAY



11 Février
REIMS



11 FÉVRIER

Rejet massif de la réforme...

SYNDICAT POUR TOUS
AGRICULTURE**RETRAITES : ENSEMBLE CONTRE LA REFORME**

**NON AU DEPART A 64 ANS,
NON A L'ALLONGEMENT DE LA DUREE DE COTISATION**
**Le Samedi 11 février soyons encore plus nombreuses et
nombreux en famille, en grève et en manifestation**

A l'appel de l'ensemble des organisations syndicales, ce 07 février a confirmé la très forte détermination à refuser le projet de réforme des retraites présentée par le gouvernement.

Plus de 2 millions de travailleurs et travailleuses, du public comme du privé, jeunes et retraité.e.s, se sont mobilisés, par la grève et/ou ont manifesté sur l'ensemble du territoire. Cette mobilisation d'ampleur fait suite à celle du 31 janvier qui avait rassemblé près de 2,5 millions de personnes. La jeunesse s'est particulièrement mobilisée aujourd'hui pour refuser la précarité grandissante que promet le gouvernement.

La population soutient les revendications des organisations syndicales qui s'opposent au recul de l'âge légal de départ à 64 ans et à l'allongement de la durée de cotisations. 9 travailleurs sur 10 rejettent la réforme, 2/3 de la population soutiennent les mobilisations.

Personne ne s'est laissé tromper par la propagande du gouvernement.

Les organisations syndicales dénoncent ainsi le mail du ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, envoyé tant à des agents publics qu'à des salariés de droit privé, présentant une liste d'arguments en faveur de la réforme des retraites.

Les organisations syndicales n'acceptent pas les propos tenus par la Première ministre, indiquant que, selon elle, « l'âge de départ à 64 ans n'est plus négociable ». Pour les organisations syndicales le recul de l'âge de départ n'a jamais été négociable ! Les propositions alternatives formulées par elles sont toutes restées lettre morte ! Cela démontre le jusqu'aboutisme du gouvernement, sourd au rejet exprimé par la totalité des organisations syndicales et l'immense majorité des citoyens.

Rien ne justifie une réforme aussi injuste et brutale. Le gouvernement doit entendre le rejet massif de ce projet et le retirer.

RETRAITES : ENSEMBLE CONTRE LA REFORME

NON AU DÉPART À 64 ANS, NON A L'ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE COTISATION

Le gouvernement et les parlementaires ne peuvent pas être sourds à cette mobilisation puissante

Les millions de manifestants ont confirmé, s'il était encore nécessaire, la très forte détermination à refuser le projet de réforme des retraites présenté par le gouvernement.

Depuis le 19 janvier, des millions de travailleurs et travailleuses, du public comme du privé, jeunes et retraité·e·s, de plus en plus exaspérés de ne pas être entendus par le Gouvernement, se sont mobilisé·e·s, par la grève et/ou ont manifesté sur l'ensemble du territoire.

La population soutient plus que jamais la totalité des organisations syndicales professionnelles et de jeunesse qui s'oppose au recul de l'âge légal de départ à 64 ans et à l'allongement de la durée de cotisations. Plus de 9 travailleurs sur 10 rejettent la réforme, plus des 2/3 de la population soutiennent les mobilisations.

De nombreux experts se font entendre pour dénoncer l'injustice et la brutalité de cette réforme. Ils pointent des éléments justificatifs insuffisants, peu quantifiés voire erronés.

Une démocratie qui fonctionne se doit d'être à l'écoute de la position largement majoritaire de la population qui s'oppose à cette réforme. Face à un gouvernement toujours sourd, alors que l'examen du projet de loi a débuté hier à l'Assemblée nationale, les parlementaires doivent prendre leurs responsabilités en rejetant ce projet de loi.

L'intersyndicale appelle toute la population à manifester encore plus massivement le jeudi 16 février sur l'ensemble du territoire pour dire non à cette réforme. D'ici là, elle invite à interpeller les députés et sénateurs et à multiplier les actions, initiatives, réunions ou assemblées générales partout sur le territoire, dans les entreprises et services, dans les lieux d'étude, y compris par la grève.

L'exécutif portera l'entière responsabilité des suites de ce mouvement social inédit par son ampleur et désormais ancré dans le paysage social. Le gouvernement doit retirer son projet sans attendre la fin du processus parlementaire.

Jeudi 16 février 2023

Rassemblements et Manifestations dans la Marne

Châlons en Champagne : 10 h Maison des syndicats (1 place de Verdun)

Reims : 10 h Maison des Syndicats (15 bd de la paix)

Épernay : 10 h Place Carnot (devant l'ancienne Bourse du Travail)

Sézanne : 14 h 30 Place du Champ Benoist

Montmirail : 15 h devant chez Axon Cable (2 Route de Châlons)

Vitry-le-François : 11 h rue du Pont



Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, la retraite est attaquée, ses droits d'accès sont mis à mal, le vieillissement de l'âge de départ à 64 ans est synonyme pour l'ensemble du monde du Travail, de ne pas pouvoir profiter d'un repos en bonne santé après des décennies d'activité professionnelle.

Les femmes sont encore plus discriminées et maltraitées par le plan antisocial du gouvernement.

Les députés et sénateurs de notre département sont (à l'exception d'un) toutes et tous disposés à apporter leur vote au parlement en faveur du néfaste projet de régression sociétale de Macron et son gouvernement.

Le tableau publié par le journal l'Union est clair et net sur les intentions des parlementaires marnais.

L'union

LA POSITION DE NOS DÉPUTÉS

Voterez-vous en faveur de la réforme des retraites telle que présentée par le gouvernement ?

	OUI	NON
 Xavier Albertini (Horizons, Reims-Bourgogne)	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
 Laure Miller (Renaissance, Reims-Fismes)	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
 Éric Girardin (Renaissance, Epernay-Dormans)	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
 Lise Magnier (Horizons, Châlons-en-Champagne-Argonne)	<input checked="" type="radio"/>	<input type="radio"/>
 Charles de Courson (Centristes, Vitry-le-François-Sézanne)	<input type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>

Ne les laissons pas faire !

Interpellez-les, allez leur dire que vous avez de la mémoire et qu'ils ne comptent pas sur vos suffrages pour les réélire.

Interpellez vos Maires afin que ceux-ci n'apportent pas leur soutien aux sénateurs en septembre prochain.

ENSEMBLE NOUS POUVONS GAGNER LE DROIT À UNE RETRAITE DÉCENTE ET ÉGALITAIRE





64 minutes



devant la permanence du
député **Xavier Albertini**

NON
à la retraite
à **64** ans

Pour dire non à la retraite à

64 ans.

Rassemblement intersyndical

Mercredi 22 février 2023

À 11 h 00

69 rue Camille Lenoir à Reims



**RDV À
REIMS
JEUDI 16 MARS
15 H**

**PLACE MUSEUX (Marché Saint
Maurice /Sciences Po) pour un
opération tractage durant le
vote de l'assemblée nationale**

LA POSITION DE NOS DÉPUTÉS

Voterez-vous en faveur de la réforme des retraites telle que présentée par le gouvernement ?

	OUI	NON
Xavier Albertini (Horizons, Reims-Bourgogne)	●	
Laure Miller (Renaissance, Reims-Fismes)	●	
Éric Girardin (Renaissance, Epemay-Dommars)	●	
Lise Magnier (Horizons, Châlons-en-Champagne-Argonne)	●	
Charles de Courson (Centristes, Vity-le-François-Sizemont)		●

**on lâche
rien !**



**CONTRE LA REFORME
DES RETRAITES**

A REIMS

**Manif aux flambeaux
Mardi 28 février à 18h**

Fontaine de la Solidarité

Place Drouet d'Erlon

Flambeaux à disposition sur place



LA LIBERTÉ CONSISTE
D'ABORD **À NE PAS MENTIR.**
LÀ OÙ LE MENSONGE PROLIFÈRE,
LA TYRANNIE S'ANNONCE
OU SE PERPETUE.

ALBERT CAMUS

L'ACTU

NON
à la retraite
à **64** ans

7 MARS

Mettons la France à l'arrêt !



POUR LE RETRAIT DE LA RÉFORME DES RETRAITES

À partir du

7

mars

METTONS LE PAYS À L'ARRÊT

Depuis un mois, par millions et jusqu'à 15 850 dans la Marne, les salariés, les jeunes, les retraités ont exprimé leur rejet de la réforme des retraites Macron/Borne !

Plus de 90% des actifs se déclarent opposés à un recul de l'âge de départ à la retraite à 64 ans et à l'allongement de la durée de cotisation.

Les mobilisations exceptionnelles ont fragilisé le gouvernement mais il continue à mépriser la majorité du pays. L'intersyndicale appelle « à durcir le mouvement en mettant la France à l'arrêt dans tous les secteurs ».

C'est ainsi que nous allons gagner!

Multiplions dès maintenant les Assemblées Générales unitaires sur les lieux de travail pour décider de la grève le 7 mars et les jours suivants comme cela a commencé à se faire dans de nombreuses entreprises, écoles, services...

Le 7 mars organisons des piquets de grève sur les lieux de travail et décidons de la reconduction si le gouvernement ne cède pas.



L'union

"Prêts à durcir le mouvement"

De fortes mobilisations ont été enregistrées, hier, pour la sixième journée d'action nationale contre la réforme des retraites. Pour beaucoup, le même constat tirillé, entre tentation de la radicalité « face à un gouvernement sourd » et réalité du porte-monnaie.



LE 7 MARS, METTONS LA FRANCE À L'ARRÊT !

Mardi 7 mars 2023

REIMS
immédiat
RETRAIT DE LA RÉFORME



TOUS ENSEMBLE AVEC FO



Yvette Ruyter à gauche, ministre délégué chargé des droits de la femme, et Gisèle Halimi, député de la Seine (département de l'Indre, au palais de l'UNESCO à Paris, en octobre 1965. (Dominique Fagniez/AFI)

« Ce 8 mars 2023, avec toutes les féministes, c'est Gisèle Halimi elle-même qui sera absente de votre hommage », dénonce dans une lettre à Emmanuel Macron la présidente de « Choisir la cause des femmes ».

Présidence de la République
Palais de l'Élysée
Paris, le jeudi 2 mars 2023

Monsieur le Président de la République,

Ce jeudi 2 mars 2023 vous avez adressé une invitation officielle pour une cérémonie d'hommage à Gisèle Halimi au Palais de justice de Paris, le 8 mars 2023, à l'association Choisir la Cause des femmes qu'elle a fondée avec Simone de Beauvoir et que j'ai l'honneur de présider.

Le choix que vous opérez en organisant en dernière minute cet hommage national à la féministe Gisèle Halimi, ce 8 mars 2023, nous semble relever d'une instrumentalisation politique. Elle ne trompera personne. En effet, la veille, votre contre-réforme des retraites, qui pénalise particulièrement les femmes, se sera heurtée à un mouvement de protestation massif dans tout le pays sous la forme d'une journée de grève reconductible. Et, le 8 mars, une grève des femmes prendra le relais pour dénoncer à son tour une réforme particulièrement injuste pour elles ainsi que l'a admis un de vos ministres, M Riester, le 23 janvier dernier.

Rendre hommage à l'occasion de la journée internationale des luttes pour les droits des femmes à l'une des plus grandes combattantes françaises pour la dignité des femmes et des peuples, serait une idée de bon sens si elle n'arrivait de façon aussi inattendue, après deux ans et demi d'atermoiements, et au moment d'un grand mouvement social auquel elle aurait, sans aucun doute possible, pris une part active.

Gisèle Halimi nous a quittés le 28 juillet 2020. Depuis près de trois ans, vous n'avez cessé de vous défaire derrière une série d'excuses destinées à ne pas rendre hommage à l'avocate aux combats radicaux : luttes féministe, sociale, anticapitaliste, anticolonialiste, antiraciste, anti-impérialiste, cause palestinienne. Si l'on y ajoute sa condamnation de

toutes les formes de violences policières, comme celle qui a marqué la répression du mouvement des gilets jaunes, Gisèle Halimi n'est pas exactement une féministe consensuelle. Nous avons pris notre parti de vos états d'âme.

Malgré toute l'admiration et la reconnaissance que nous avons pour notre fondatrice et notre amie, Gisèle Halimi, ce 8 mars 2023, Choisir la cause des femmes, son association, ne participera pas à votre cérémonie précipitée et au rabais.

Ce 8 mars 2023, nous aurons d'autres choses à faire que de vous servir de caution féministe au moment où la France populaire, celle de la relégation sociale, celle des banlieues et des provinces que vous méprisez, se soulèvera contre le monde que vous incarnez.

Monsieur le Président de la République, ce 8 mars 2023, avec toutes les féministes, c'est Gisèle Halimi elle-même qui sera absente de votre hommage.

Violaine Lucas
Présidente de Choisir la cause des femmes

8 MARS
2023

AVEC FO, COMME CHAQUE JOUR

NON à la retraite à 64 ANS
+ 2 ans ferme



avec circonstances aggravantes
pour les femmes

DÉFENDONS L'ÉGALITÉ
FEMMES/HOMMES !

FO

Animations, prises de
parole, lâcher de ballons...

PIQUE-NIQUE REVENDICATIF

sorti des sacs

À REIMS

MERCREDI 8 MARS

11 H30 -14 H

Esplanade Simone VEIL

(devant la Mairie)



Femmes, inégalités de carrière,
inégalités de retraite. Ça suffit !





Femmes, inégalités de carrière, inégalités de retraites. Ça suffit !

En ce 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, la mobilisation contre une réforme des retraites qui pénalise les femmes et le combat pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes est plus que jamais d'actualité. **Exigeons le retrait du projet de réforme des retraites qui pénalise particulièrement les femmes !**

Nos organisations le réaffirment, l'égalité professionnelle est une exigence de justice sociale et un vecteur de financement de notre système de protection sociale. Plutôt qu'une réforme des retraites punitive, cette exigence demande de s'attaquer réellement aux inégalités entre les femmes et les hommes. Les femmes partent en retraite avec en moyenne une pension inférieure de 40,5 % à celle des hommes.

Inégalités salariales = inégalités de retraite

Les femmes perçoivent en moyenne un salaire inférieur de 22 % à celui des hommes. Elles sont majoritaires parmi les employées et les professions intermédiaires, mais restent minoritaires parmi les cadres. Nous n'acceptons plus qu'à niveau de qualification égal, les métiers majoritairement occupés par des femmes soient systématiquement moins bien payés que les métiers dits masculins. L'enfumage autour de la pension minimum à 1 200 € ne trompe plus personne. Plus de la moitié des femmes partent avec une pension de retraite inférieure à 1 000 € et ne bénéficieront pas de la revalorisation de 100 € tant vantée par le gouvernement. Et c'est une baisse aussi pour celles qui choisissaient d'aller au-delà de leur âge de départ, pour améliorer le montant de leur pension. Elles travailleront jusqu'à 64 ans sans le bénéfice de la surcote.

Pénibilité : les femmes oubliées

Les 4 critères de pénibilité retirés en 2017 ne sont pas réintégrés dans le compte personnel de pénibilité C2P qui bénéficie déjà très majoritairement aux hommes. La pénibilité vécue par les travailleuses de la 1^{ère} et de la 2^{ème} ligne, tant saluées pendant la crise Covid, reste nettement sous-évaluée, voire ignorée.

Double journée = demi retraite

Nous n'acceptons plus que la maternité et la charge des tâches domestiques soient un frein à l'égalité et pèsent exclusivement sur la carrière des femmes. Nous revendiquons un vrai service public de la petite enfance et une révision des dispositifs pour favoriser le partage de la parentalité. 12 % des femmes partent à la retraite à 67 ans, pour cause de carrières hachées faute d'avoir validé un nombre suffisant de trimestres.

Réforme des retraites = perte des trimestres liés à la maternité

Nous dénonçons enfin l'effet le plus pervers de cette réforme des retraites, prétendument favorable aux femmes. Le recul de l'âge légal à 64 ans fait perdre tout ou partie du bénéfice des trimestres validés au titre de la maternité et de l'éducation des enfants. Ce mécanisme de compensation des inégalités vécues durant leur vie professionnelle, profite d'abord et légitimement aux mères en leur permettant de partir plus tôt. Il est sournoisement remis en cause par la réforme. C'est inacceptable !

Les organisations syndicales interprofessionnelles et de jeunesse appellent les travailleurs et les travailleuses à se saisir du 8 mars pour dénoncer partout l'injustice sociale majeure de cette réforme des retraites pour les femmes.

11 & 15 MARS

Toujours déterminés à obtenir le retrait !



LE GOUVERNEMENT DOIT RETIRER SON PROJET

MANIFESTATION REIMS
Samedi 11 mars
à **14 heures**
DEVANT LA MAISON DES SYNDICATS

L'intersyndicale

- ✓ SOUTIENT ET ENCOURAGE TOUS LES SECTEURS PROFESSIONNELS À POURSUIVRE ET AMPLIFIER LE MOUVEMENT.
- ✓ APPELLE TOUTE LA POPULATION À CONTINUER LA MOBILISATION ET LES ACTIONS, ENCORE PLUS MASSIVEMENT POUR DIRE NON À CETTE RÉFORME INJUSTE ET BRUTALE.
- ✓ APPELLE CE SAMEDI 11 MARS À UNE MOBILISATION INTERPROFESSIONNELLE
- ✓ PUIS LE MERCREDI 15 MARS À UNE JOURNÉE DE MANIFS ET DE GRÈVE, JOUR DE LA COMMISSION MIXTE PARITAIRE ENTRE L'ASSEMBLÉE ET LE SÉNAT.



SEMAINE DÉCISIVE

Il faut frapper fort !

15 MARS

MANIF MERCREDI 15 MARS

REIMS 10 H

MAISON DES SYNDICATS



Réforme des retraites

VERDICT À L'ASSEMBLÉE

PAGES 4, 10 ET 27



À la veille d'une journée décisive à l'Assemblée sur le vote du texte sur les retraites, des manifestations et des blocages ont eu lieu hier dans nos départements, comme ici à Reims.

REIMS



Mercredi 15 mars 2023



RETRAIT DE LA RÉFORME



Les militants de l'intersyndicale mobilisés pour un tractage ce matin
au rond point de la Garenne à Thillois

Chères et chers camarades,

Vous avez reçu le communiqué de l'intersyndicale réunie à l'issue de la journée de grève et de mobilisation d'hier soir.

A nouveau, mercredi 15 mars, les salariés se sont largement mobilisés, en grève et en manifestations à l'appel de l'intersyndicale unie, pour exprimer leur rejet du projet de réforme des retraites. A nouveau, ils ont demandé que soit abandonné le report de l'âge de départ en retraite à 64 ans et l'allongement de la durée de cotisation. C'est l'opinion d'une immense majorité de la population et des salariés actifs.

A l'issue d'un processus parlementaire marqué de bout en bout par l'utilisation par le gouvernement de tous les artifices constitutionnels pour limiter les débats et faire adopter son texte, FO salue la détermination des salariés qui se sont engagés dans les mouvements de grève, et leur reconduction : dans les transports, la collecte des déchets, les raffineries, les ports, l'énergie, l'enseignement, la fonction publique, la métallurgie...

“ en l'absence de toute possibilité de négociation et de dialogue, il ne reste aux salariés que la mobilisation et la grève. ”

FO les soutient pleinement : seule la grève peut faire reculer le gouvernement. FO entend continuer d'agir sur le terrain revendicatif qui constitue son ADN : en l'absence de toute possibilité de négociation et de dialogue, il ne reste aux salariés que la mobilisation et la grève.

Avec l'intersyndicale, FO appelle les salariés à poursuivre la grève et les mobilisations aujourd'hui 16 mars, afin d'obtenir le retrait de ce projet de réforme injuste et brutal.

Frédéric SOUILLOT
Secrétaire général Force ouvrière

Paris
le 16 mars 2023



Chères et chers camarades,

Parce que, Mercredi 15 mars, les salariés en grève et en manifestation ont démontré qu'ils restent déterminés et mobilisés pour faire reculer Macron sur son projet de réforme des retraites.

La journée a commencé par de nombreux blocages de zones industrielles et commerciales, de sites stratégiques, de lycées, d'universités.

Ici à Reims, Sciences Po a été bloqué 2 nuits et toute la journée d'hier et les étudiants ont obtenu gain de cause avec neutralisation des absences jusqu'au 26 mars. Ils restent mobilisés malgré les graves menaces dont ils font l'objet de la part de groupes organisés et extrémistes.

Dans toutes les villes de la marne des tractages ont eu lieu avec de « beaux blocages ».

La grève continue à la SNCF, dans la collecte des ordures, dans les établissements scolaires, dans les raffineries, dans de nombreuses usines de la métallurgie,... Nos camarades de FO ESR nous indiquent que pour la première fois, l'IUT de Vélizy était totalement fermé !

Des manifestations importantes ont eu lieu : 100 000 à Toulouse, 12 000 à Clermont-Ferrand, 22 000 à Lyon, 8 000 au Puy en Velay, 35 000 à Nantes, 9 000 à Tarbes, 50 000 à Bordeaux, 7 000 à Foix, 160 000 à Marseille...

En réalité, malgré les difficultés et les mensonges et les manœuvres de Macron, les salariés, les jeunes, la population dans son ensemble restent opposés à ce projet et n'acceptent pas les tentatives de passage en force de Macron !

Mais c'est un fait contre cette réforme illégitime, la seule réponse, c'est la grève !

Vous trouverez en PJ le communiqué de l'intersyndicale de ce soir, qui « invite à poursuivre les actions demain 16 mars ».

Ainsi de nombreux appels à la grève sont maintenus pour demain. Ce sera le cas à la SNCF, chez EDF, dans les ports, dans l'enseignement, chez Manitou à Ancenis, dans les raffineries, dans l'industrie chimique à Rouen ou en Moselle, à Paris et à Nantes où les poubelles ne sont plus collectées.

Des AG ont eu lieu dans de nombreuses universités pour décider de la grève et du blocage...

ON CONTINUE PAR LA GRÈVE,
PAR LES BLOCAGES !

Sylvie Szeferowicz
SG UD FO MARNE

Reims
le 16 mars 2023

plus fortement dans la grève les actions et les manifestations !

Nos organisations locales appellent donc les châlonnais à amplifier la lutte et à manifester en grève, ce **jeudi 23 mars à 10h00**, afin de transformer cette colère en détermination. Elles invitent aussi les salariés et plus largement les Châlonnais à organiser, amplifier et rendre visible ce mouvement de contestation. En organisant des Assemblées Générales, en reconduisant la grève et en participant encore plus massivement que les fois précédentes aux manifestations et actions, locales et interprofessionnelles. (Voir au ci-dessous)



GREVE et MANIFESTATION
Jeudi 23 mars 2023
À 10h00
 Maison des syndicats
 1 Place de Verdun
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Mardi 21 mars
 6h30 - Rdv Maison des Syndicats de Châlons, pour partir sur un blocage...

Mercredi 22 mars
 6h30 - Rdv Maison des Syndicats de Châlons, pour partir sur un blocage...

PLUS NOMBREUX !!!
PLUS FORT !!!

49.3 ou pas on n'abandonne pas la lutte jusqu'au retrait !

Le gouvernement a fait preuve d'un grand mépris à 86 % de la population opposée à la réforme des retraites.

Le résultat du vote à l'Assemblée nationale était incertain, cependant cela ne justifie en rien le piétinement de la démocratie.

Le niveau de colère monte et doit se traduire par la poursuite des actions et des manifestations.



Partout dans la Marne des actions « coups de poing » auront lieu :

Lundi 20 mars, Mardi 21 mars, Mercredi 22 mars

À Reims rendez-vous à 6h20 à la Maison des syndicats
15 bd de la paix.

Enfin, grève et manifestation le **jeudi 23 mars 2023**
 Les horaires et lieux de rassemblements et de manifestations vous parviendront

Partout, à Châlons, à Epernay, à Sézanne, à Montmirail, à Vitry le François

Ça se mobilise, on va donc gagner !



Partout dans la MARNE opérations « Coup de poing »

Lundi 20 mars
Mardi 21 mars
Mercredi 22 mars

ALERT

RDV Tous les matins À REIMS Maison des Syndicats 6 H 20

en lice (rien !)

F51 cgt CFE CGC CFTC Solidaires



BLOCAGE

Rond Point Farman / Prunay
ce matin 21 mars

23 MARS

Mobilisation historique !

49.3 OU PAS ON N'ABANDONNE PAS

GRÈVES ET MANIFESTATIONS

JEUDI 23 MARS

LA GRÈVE
JUSQU'AU
RETRAIT

ÉPERNAY

REIMS

MONTMIRAIL

VITRY LE
FRANÇOIS

SÉZANNE

CHÂLONS



force_ouvriere @force_ouvri... · 4 m ...
[#Greve23Mars](#) 14 000 manifestants à Reims pour dire NON à la [#ReformeDesRetraites](#) !
[#EnFOForcePourNosRetraites](#)



👁️ 2 🗨️ 5 📌 107 🔄





Réforme des retraites

LA RIPOSTE

PAGES 2, 3 ET 28

Au lendemain de l'intervention d'Emmanuel Macron qui a réaffirmé son intention coûte que coûte d'appliquer la réforme des retraites, la 9^e journée de mobilisation a rassemblé d'importants cortèges dans la Marne, notamment à Reims (photo), Châlons et Épernay. Stéphanie Jayet



**Monsieur le directeur départemental de la Marne,
Les représentants UNITÉ SGP POLICE sont policiers
avant tout et ils n'ont pas besoin qu'on leur
rappelle !**



À la fin de la manifestation du 23 mars 2023, les représentants et sympathisants USGP regagnaient le commissariat drapeaux pliés.

Indépendamment de cela, la tête du cortège se scindait et une partie quittait l'itinéraire réglementé pour s'engager devant l'hôtel de Police.

Une action de maintien de l'ordre était alors menée...

Devant l'ensemble des effectifs présents, le DDSP 51 reprochait injustement au secrétaire départemental adjoint d'avoir fait partie du groupe hostile.

D'une part et quoique vous en pensiez monsieur le directeur, les policiers et personnels administratifs techniques et scientifiques ont le droit de manifester, de défendre leur profession et de s'opposer à la réforme du régime des retraites.

D'autre part, dire à plusieurs reprises « J'engueule qui je veux » n'est pas la conception que nous avons du dialogue social !



23.06.2023



www.unitesgppolice.com



Reims, le 23 mars 2023

Communiqué de presse

Aujourd'hui, jeudi 23 mars, à l'appel des organisations syndicales, les rémoises et rémois sont descendus une nouvelle fois massivement dans la rue.

Depuis le début du mouvement social, l'intersyndicale de la Marne subit des entraves au droit constitutionnel qui est la manifestation :

- Déplacement des horaires
- Refus de parcours
- Aujourd'hui, violences policières et arrestations arbitraires.

Le cortège arrivant au square Colbert, des manifestants prennent l'initiative de quitter le cortège intersyndical pour se diriger vers la gare.

Ce rassemblement pacifique s'est trouvé accueilli par une vingtaine de policiers casqués et suréquipés alors que la sous-préfecture déplorait le manque de moyens pour justifier le refus du parcours proposé par l'intersyndicale.

Ce rassemblement autonome pacifique se dirigeant vers le commissariat a été victime directement et sans sommation de tirs de gaz lacrymogène.

S'en sont suivies des séries d'arrestations arbitraires et de nouvelles agressions au gaz lacrymogène et aux flashballs y compris lorsque ce millier de personnes a rejoint de nouveau le parcours de l'intersyndicale imposé par la Sous-Préfecture.

Nous condamnons et déplorons ces violences qui ne font que témoigner d'une répression organisée nationalement par un gouvernement aux abois qui n'aura, pour effet, que de mettre de l'huile sur le feu.

Nous demandons la libération et la relaxe immédiate des personnes interpellées.

Par ailleurs, nous nous interrogeons sur la politique de maintien de l'ordre. En effet, quant un Conseil Municipal se réunit, à Reims, le lundi soir en présence du Préfet et du Procureur, avec comme thématique principale, la sécurité.

Les incidents de ce matin à Reims, seraient-ils consécutifs aux échanges lors de ce Conseil Municipal ?

Aujourd'hui, des actions spontanées ont eu lieu dans d'autres localités du département qui se sont très bien déroulées.

28 MARS

La grève jusqu'au retrait !

F51 RETRAIT DE LA RÉFORME

GRÈVE ET MANIFESTATION
REIMS

MARDI 28 MARS

10 H

MAISON DES SYNDICATS

60

C'est le MAX !





L'intersyndicale déterminée donne rendez-vous le 6 avril

À l'appel de l'intersyndicale ce sont plus de deux millions de travailleuses et travailleurs, jeunes et retraités qui se sont mis en grève et ont manifesté. Le monde du travail s'est une nouvelle fois mobilisé dans toute la France de façon massive et déterminée, pour le retrait de la réforme des retraites. La jeunesse a encore une fois été très présente dans les mobilisations.

Après deux mois d'un mouvement social exemplaire et inédit depuis 50 ans, très largement soutenu par la population, et un parcours parlementaire chaotique, l'absence de réponse de l'exécutif conduit à une situation de tensions dans le pays qui nous inquiète très fortement.

En ne répondant pas à la demande de retrait, en usant du 49.3, l'exécutif a fait le choix d'accroître la crise démocratique et sociale. Pourtant, dès le début, les organisations syndicales et de jeunesse avaient prévenu l'exécutif du risque d'explosion sociale que pouvait provoquer cette réforme injuste, injustifiée et brutale.

Le gouvernement a la responsabilité de garantir la sécurité et le respect du droit de grève et de manifester. Alors que le calme a toujours caractérisé le mouvement, l'intersyndicale déplore le nombre de blessés.

Depuis des semaines, nos organisations ont fait preuve d'une grande responsabilité. Aujourd'hui encore, nous demandons au gouvernement de prendre la sienne.

L'intersyndicale soutient les mobilisations, manifestations, les actions intersyndicales et grèves qui perdurent depuis janvier. Elle appelle les millions de travailleurs et travailleuses, les jeunes et les retraité.es à continuer de se mobiliser.

Elle appelle à des rassemblements syndicaux de proximité définis localement et à une nouvelle grande journée de grève et de manifestations le jeudi 6 avril partout dans le pays.

L'intersyndicale se réunira prochainement.

Le 28 mars 2023

6 AVRIL

64 ans : c'est toujours NON !

REIMS
MAISON DES SYNDICATS

JEUDI 06 AVRIL 2023 10 H

NON! ~~64~~

MANIF
JEUDI 6 AVRIL
10 H 30
EPERNAY
PLACE CARNOT

venez nous rejoindre
et faites vous entendre
encore plus FORT!

**RETRAIT IMMÉDIAT DE
CETTE LOI AUX MORTS!**

Union Locale FO EPERNAY et ses Sections Syndicales

**C'EST PAR LA
GRÈVE QUE NOUS
VAINCRONS**

REIMS **6 avril**
10 h
maison des syndicats



UNE FOIS DE PLUS
LA SOUS-PRÉFECTURE
ENTRAVE LA
MOBILISATION
ET MODIFIE LE PARCOURS

un référé est déposé
par tous les signataires
de la déclaration
de manifestation

PRÉFET DE LA MARNE
Service réglementations et sécurités
Reims, le 5 avril 2023.

Monsieur,

Le 31 mars 2023, vous avez déclaré votre intention d'organiser, le jeudi 6 avril, de 9h30 à 13h30, un défilé à Reims contre la réforme des retraites, et proposé un itinéraire.

Cet itinéraire, tel que décrit dans votre déclaration, doit être modifié pour éviter les grands axes en raison des dangers inhérents à l'accès à la traversée urbaine de Reims. De plus, l'emplacement du haut de la place d'Iriform ou serait inutilisable des infrastructures dans le cadre du Festival Reims-Polar est de nature à créer des risques de surencorement pouvant porter atteinte à la sécurité tant des piétons que des manifestants.

Par conséquent, je vous demande de suivre l'itinéraire suivant, tel qu'est modifié :
départ de la Maison des Syndicats, boulevard de la Paix - place Aristide Briand - rue Céléste - place Royale - rue Carnot - place Puyton Herrick - rue Chanty - rue Colbert - rue Coudé - rue Jeanne d'Arc - rue Suverette - rue de l'Écluse - rue du Cadran Saint-Pierre - rue de l'Arbalète - rue du Docteur Jacquin - place de l'Hôtel de Ville - rue Colbert - place du Forum - rue Colbert - place Royale - rue Céléste - place Aristide Briand - dispersion boulevard de la Paix, Maison des Syndicats.

Aussi, je vous invite, afin de sécuriser cette manifestation, et compte-tenu des responsabilités qui sont les vôtres en tant qu'organisateur, tant pénalement que civilement, à prendre l'attache des services de la Direction Départementale de la Sécurité Publique en vous adressant au service de l'Etat-Major (03.26.61.44.99 ou 03.26.61.44.28 - 03660), email:etatmaj@ddsp.mn.fr pour ce parcours modifié.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

pour le préfet, et par délégation,
le Sous-Prefet de Reims
Jacques LUCBÉRECH

Monsieur Benoît AUGÉ
US, CGT de Reims et sa Région
Maison des syndicats
16, boulevard de la Paix
51100 REIMS

Copie DDSP
Préfecture-Cabinet
Maire de Reims

POUR ÉVITER LES
GRANDS AXES
EN RAISON
DES DANGERS
INHÉRENTS
À L'ACCÈS À LA
TRAVERSÉE
URBAINE DE REIMS

EST DE NATURE
À CRÉER DES
RISQUES DE
SURENCOREMENT
POUVANT PORTER
ATTEINTE À LA
SÉCURITÉ
TANT DES
PIÉTONS QUE DES
MANIFESTANTS

FS1

REIMS - 6 AVRIL
C'EST TOUJOURS
NON !

LA
RETRAITE
C'EST
60 ans!



Le Prix Nobel 2019 juge qu'il n'y a rien de "rationnel" dans ce projet de réforme et qu'il permet de faire des économies sur le dos "des plus pauvres".





Communiqué de Presse de l'intersyndicale locale sur l'entrave à la liberté de manifester à Reims

Le 6 avril 2023, la manifestation pacifique déclarée par l'intersyndicale a eu lieu à Reims. Elle a entraîné de nombreux débordements, conséquences logiques d'atteintes de plus en plus graves et fréquentes à la liberté de manifester pourtant protégée par l'article 20 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1948.

Ces entraves sont notamment l'œuvre acharnée de la sous-préfecture et de son sous-préfet Monsieur Jacques Lucbereilh. Ces tentatives d'entraves à un droit fondamental prennent la forme de refus ou de modifications systématiques des suggestions de l'intersyndicale : heures de rassemblement repoussées d'une heure sans explications, parcours de manifestations modifiés ou refusés les uns après les autres sans justification cohérente. L'aspect systémique des modifications ou des refus des propositions de l'intersyndicale ressemble de plus en plus à une volonté simple et déterminée de nuire aux capacités d'actions et de mobilisations des syndicats tout en renforçant la colère parmi les manifestant·es ce qui engendre des débordements.

Les excuses proposées sont toujours plus nombreuses, et s'apparentent toujours plus à de la provocation. Une scène sur une terrasse qui ne bouche pas le chemin, la proximité de voies de circulation, le manque de forces de l'ordre pour assurer la sécurité du cortège, tout semble bon pour justifier des modifications ridicules qui humilient toujours plus l'intersyndicale et les milliers de personnes que cette dernière encadre.

L'intersyndicale rémoise condamne fermement ces différentes entraves et est inquiète pour la sécurité de nos cortèges, de nos camarades et de nos concitoyen·nes. Les rues ne sont ni bloquées ni protégées, et tout semble être fait pour permettre la déviation et justifier les violences. Violences illégales des forces de l'ordre, en nombre lorsqu'il s'agit de réprimer et absentes lorsqu'il s'agit de protéger. En effet, aujourd'hui rue de Venise, les forces de l'ordre ont tiré à plusieurs reprises et sans sommations des grenades lacrymogènes sur les manifestant·es, dont à deux reprises directement dans le cortège, visant visiblement les manifestant·es, et ce alors même que le cortège était très clairement pacifique, ne menaçait ni bien ni personne et était composé en partie de mineurs et de personnes âgées. Il est d'ailleurs notable de constater qu'aucune dégradation ni aucune violence n'ont été à déplorer. Cette mise en danger de nos camarades ainsi que les refus systématiques et injustifiés des propositions de l'intersyndicale doivent cesser.

Dans ces temps de tensions et d'absence d'écoute, nous tenons au dialogue et demandons à la sous-préfecture d'accepter, d'écouter les propositions de l'intersyndicale plutôt que de refuser catégoriquement toute proposition sans négociation, presque idéologiquement. L'intersyndicale départementale demandera donc une consultation avec Monsieur le préfet de la Marne pour s'entretenir sur ce sujet. La protection de nos concitoyen·nes et la protection de nos droits sont nos priorités, pour que chacun et chacune puisse s'engager sereinement dans la lutte contre la réforme des retraites, injuste et injustifiée.

13 AVRIL

Souverains et légitimes !



Toujours nombreuses et nombreux, déterminé·e·s à gagner le retrait ! Grèves et manifestations le 13 avril

Pas de recul de l'âge de départ, pas d'allongement de la durée de cotisations c'est ce qu'a redit l'intersyndicale à la Première ministre qui a opposé un refus net.

C'est un déni et un mépris total du rejet massif de cette « réforme » par toutes nos organisations, par les travailleurs et travailleuses et par l'opinion publique qui s'est mobilisée massivement lors de 11 puissantes mobilisations, d'actions et de grèves.

Le 6 avril encore, près de 2 millions de travailleurs et travailleuses, jeunes et retraité·e·s ont manifesté dans le calme et la détermination pour dénoncer cette réforme brutale et injuste qui veut faire travailler plus longtemps.

Dans ce climat de fortes tensions, de grave crise démocratique et sociale, l'exécutif s'arc-boute et porte seul la responsabilité d'une situation explosive.

Le combat continue.

L'intersyndicale :

- **a soumis au Conseil constitutionnel ses arguments considérant que cette loi devrait être déclarée contraire à la Constitution,**
- **appelle à une journée de mobilisations et de grèves le 13 avril et soutient toutes les actions et initiatives intersyndicales de mobilisations, y compris le 14 avril, pour gagner le retrait de cette réforme.**





Libération

CONSEIL CONSTITUTIONNEL

CONSEIL CONSTITUTIONNEL EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Validation ou censure, RIP... les décisions de l'institution attendues ce vendredi sur la réforme des retraites détermineront la suite de la crise politique et sociale qui agite le pays depuis trois mois. **PAGES 2 & 4**

L'union

Reims
À la tête du Millénaire, un nouveau duo en quête d'une étoile
PAGE 11

Région
Des élus se rebellent contre les exigences des Bâtiments de France
PAGES 2 ET 3



Social LA RETRAITE À 64 ANS VALIDÉE

Le Conseil constitutionnel a validé la principale mesure de la réforme des retraites : le report de l'âge légal à 64 ans. Loin de rendre les armes, les syndicats appellent à une mobilisation exceptionnelle le 1^{er}-Mai. **PAGE 40**

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE FORCE OUVRIÈRE DE LA MARNE EN DIRECT SUR FRANCE BLEU

SAMEDI 15 AVRIL 8H30

france **bleu** champagne-ardenne

RASSEMBLEMENT Vendredi 14 avril

Sous-Préfecture de REIMS à partir de 18H30

FO





Communiqué intersyndical - Retraites : Ce n'est pas fini !

Trois mois durant, à l'occasion de douze journées interprofessionnelles de grèves et de manifestations et d'une multitude d'actions locales et sectorielles, des millions de travailleurs et de travailleuses, de jeunes et de retraité-es se sont mobilisés pour exprimer le rejet de la réforme des retraites portée par le gouvernement. Ce sont plus de 1,5 million de personnes qui se sont à nouveau mobilisées hier malgré le début des congés scolaires : c'est un nouveau signe de la crise sociale et démocratique que traverse notre pays.

Aujourd'hui, le Conseil constitutionnel a censuré 6 articles de la loi. Le peu d'ambitions qu'elle contenait sur l'emploi des seniors, le droit à l'information, la pénibilité pour les contractuels de la fonction publique... ont disparu du texte final. Alors qu'il était déjà injuste, le texte de loi reportant l'âge légal de départ en retraite est dorénavant encore plus déséquilibré.

Il a également rejeté le premier projet d'initiative parlementaire visant à organiser un référendum d'initiative partagée (RIP). L'intersyndicale appelle à la validation du deuxième RIP, ce qui permettra de sortir de l'impasse par une consultation démocratique. Cet avis définitif sera rendu le 3 mai. C'est une situation inédite qui appelle d'autant plus à ne pas appliquer la loi.

L'intersyndicale prend acte de ces décisions. Il revient donc aujourd'hui au président de la République de prendre ses responsabilités. Devant le rejet massif de cette réforme, l'intersyndicale lui demande solennellement de ne pas promulguer la loi, seul moyen de calmer la colère qui s'exprime dans le pays. Elle demande au Parlement une nouvelle délibération comme le prévoit l'article 10 de la Constitution sur les bases d'une concertation centrée sur les questions du travail. Ce serait un choix de sagesse et d'apaisement.

Les organisations syndicales ont pris note que pendant 3 mois le président de la République n'a pas jugé que l'état du pays nécessitait une rencontre pour trouver les voies de sortie de crise. Elles n'entreront donc pas dans un agenda politique qui nécessiterait un rendez-vous en urgence et dont l'ordre du jour ne serait pas le retrait de la réforme. Attachées à un dialogue social de qualité, elles décident d'ici le 1er mai de ne pas accepter de réunions avec l'exécutif.

L'intersyndicale soutient les actions et grèves engagées et les initiatives intersyndicales de proximité qui seront décidées localement. L'intersyndicale appelle l'ensemble des travailleuses et travailleurs, des jeunes et retraité-es à faire du 1er mai 2023 une journée de mobilisation exceptionnelle et populaire contre la réforme des retraites et pour la justice sociale. Une telle mobilisation unitaire intersyndicale sur le travail et les retraites est historique dans notre pays, elle démontre l'importance d'avoir des réponses à la hauteur des enjeux sociaux et environnementaux.

L'intersyndicale se réunira à nouveau lundi 17 avril.

Paris, le 14 avril 2023.



Un 1er Mai unitaire et populaire pour le retrait !

Les propos, ce soir, tenus par le président de la République démontrent qu'il n'a toujours pas compris la colère qui s'exprime dans le pays et s'obstine. Il doit respecter la démocratie sociale et le rejet très majoritaire de cette réforme par la population.

En s'entêtant, l'exécutif ne prend pas conscience de la responsabilité qu'il porte en s'enfermant dans le déni et il est le seul responsable d'une situation explosive sur l'ensemble du pays.

Depuis 3 mois, le rejet de la réforme des retraites est toujours aussi massif. Après avoir promulgué la loi dès vendredi, le Président de la République confirme dans son allocution, son mépris à la fois envers les organisations syndicales et envers les jeunes et l'ensemble de la population. L'intersyndicale confirme qu'elle ne participera pas aux réunions avec l'exécutif, ni à celle de demain avec le Président de la République.

Durant 12 journées de manifestations puissantes, de grèves, d'actions et d'initiatives locales, dans les entreprises, dans les services publics et sur les lieux d'étude, l'intersyndicale a mobilisé des millions de travailleurs, travailleuses, de jeunes et retraité.es.

L'intersyndicale appelle à faire du 1er mai une journée de mobilisation massive, unitaire et populaire contre la réforme des retraites partout sur le territoire, dans le calme et la détermination. Elle invite tous les travailleurs et travailleuses, jeunes, retraité.es comme l'ensemble de la population à s'y rendre massivement, entre collègues de travail, amis, en famille pour obtenir l'abrogation de cette réforme injustifiée, brutale et injuste.

Les secrétaires généraux et présidents et co-délégué-ées des organisations syndicales et de jeunesse participeront à la manifestation à Paris en présence de représentants syndicaux internationaux en soutien à notre lutte.

Uni-es, ensemble, déterminé-es pour la justice sociale.

Paris, le 17 avril 2023

Déclaration de la Commission exécutive du 20 avril 2023

La commission exécutive confédérale, réunie ce jour, constate que le Conseil constitutionnel a rejeté une partie du PLFRSS mais validé les dispositions prévoyant le recul de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans, l'accélération de la réforme Touraine sur la durée de cotisation et la fin des régimes spéciaux et de leurs spécificités.

La censure des articles considérés comme des cavaliers sociaux rend la réforme encore plus injuste. Parmi eux, toutes les dispositions de prévention et d'usure professionnelle dans le secteur privé et une disposition sur le droit au départ anticipé des fonctionnaires ayant accompli leurs services dans un emploi classé en catégorie active ou super-active pendant les dix années précédant leur titularisation. Pour l'ensemble des travailleurs, ce sera deux ans de plus !

Quelques jours après la promulgation de la loi sur les retraites, à laquelle Force ouvrière s'oppose et continue de s'opposer, que des millions de Français rejettent en manifestant massivement dans la rue depuis trois mois, les propos tenus par le président de la République ont démontré qu'il n'avait toujours pas compris la colère qui s'exprime dans le pays.

La commission exécutive condamne les provocations et le mépris du Président de la République à l'égard des organisations syndicales et de l'ensemble de la population qui se mobilisent y compris par la grève, depuis le 19 janvier dans tous les secteurs d'activité en opposition à cette réforme des retraites, que ce soit par la promulgation précipitée de la loi dans la nuit du vendredi 14 au samedi 15 avril ou lors de ses prises de paroles désormais quotidiennes. Il n'y a pas de raison de tourner la page. Même si la loi est promulguée, elle ne doit pas être appliquée.

La colère est toujours intacte alors que l'exécutif tente de se relancer. Il n'y a pas d'apaisement et 100 jours n'y suffiront pas.

La commission exécutive confédérale appelle tous les syndicats FO à poursuivre des actions continues (grève, assemblées générales, informations des salariés et de la population), tous ses militants, adhérents, sympathisants et l'ensemble des salariés à rejoindre massivement la mobilisation pour faire entendre au gouvernement que cette loi doit être abandonnée.

La Commission exécutive appelle à faire du 1^{er} mai une journée de mobilisation historique et sans précédent.

Paris, le 20 avril 2023

Contact :

Frédéric SOUILLOT
Secrétaire général

Secrétariat général

✉ fsouillot@force-ouvriere.fr
☎ 01.40.52.86.01



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

de l'Union Départementale des Syndicats Force Ouvrière de la Marne



20

juin 2023

Maison des Syndicats
15 Bd de la Paix, 51100 REIMS

